

Réf: Dossier N° 061315

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOLEIL PARC »

Siège social Abidjan, Marcory, Marcory Zone 4 BDV Marseille,  
Lot 356, Ilot 106

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLEIL PARC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
Parc d'attraction  
Evènementiel  
Prestation de services et diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, Marcory Zone 4 BDV Marseille,  
Lot 356, Ilot 106

Dirigeant(s) : Mlle OTAYECK NADINE ANGE MAY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07854 du 13/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38823/GTCA/RC/2021 du 13/12/2021

